DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Indonésie / Bali | Travail sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée** dans le pays. **Cela ne peut pas être un passeport d'urgence vert**.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Lettre d'autorisation (telex) délivrée par le service d'immigration 312 en Indonésie :** Les démarches doivent être réalisées par la société locale, qui vous transmet ensuite la lettre une fois celle-ci délivrée.

☑ **1 Lettre d'invitation de l'organisme en Indonésie :** Avec ses coordonnées complètes.

☑ **1 Copie de l'autorisation du Ministère indonésien de Travail (IMTA). :** La démarche est à effectuer par la société indonésienne.

☑ **1 Copie du contrat de travail :** indiquant les coordonnées complètes de la société employeuse.